



République Française
Ville de Clamecy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du jeudi 08 février 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 1^{er} février 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. BOICHE, M. DEDIANNE Mickaël, M. MECHIN et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à M. BOURDOUNE, M. DEDIANNE Alain, Mme MAILLARD et M. GUIBERT.

Excusé : M. CARVOYEUR.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2024-019 : RUELLES DE LA COLLÉGIALE : SUBVENTION ETAT :

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la possibilité de solliciter une subvention auprès de l'Etat concernant les travaux de réfection de quatre ruelles situées autour de la collégiale Saint-Martin. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser cette demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local la plus élevée possible. Le plan de financement de l'opération est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES		
Travaux	163 549,85	Etat – DETR/DSIL	30%	55 198,07
Honoraires MOe	12 266,24	CD58 - DCE	13%	23 942,00
Aléas 5%	8 177,49	Autofinancement	57%	104 853,51
TOTAL	183 993,58	TOTAL		183 993,58

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ACCEPTE le plan de financement tel que présenté en conseil municipal ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser les demandes de subventions aux taux maximums auprès de l'ensemble des organismes mentionnés au plan de financement ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toute démarche administrative liée à la mise en œuvre de ces demandes de subvention.

Suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE
Maire

